

# Profils des Fonds mutuels TD

Le 21 juillet 2010

## Fonds d'actions canadiennes

Fonds de croissance de dividendes TD

Fonds de valeurs sûres canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes optimal TD

Fonds de petites sociétés canadiennes TD

## Table des matières

Fonds de croissance de dividendes TD	1
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD	3
Fonds d'actions canadiennes TD	5
Fonds d'actions canadiennes optimal TD	7
Fonds de petites sociétés canadiennes TD	9

# Fonds de croissance de dividendes TD

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Dividendes canadiens
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O Série H
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 4 septembre 1987 Série Institutionnelle – Le 26 septembre 2001 Série O – Le 12 décembre 2005 Série H – Le 4 septembre 2007  Le Fonds a été créé le 11 août 1987.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,75 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts Série H – Jusqu'à 1,75 % (TPS et TVH en sus)
<b>Frais d'administration</b>	Série Investisseurs – 0,08 % (TPS et TVH en sus) Série H – 0,08 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### *Objectifs de placement*

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir un haut niveau de revenu après impôt et une croissance continue en investissant principalement dans des titres de première qualité à haut rendement et dans d'autres instruments producteurs de revenus d'émetteurs canadiens.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### *Stratégies de placement*

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en achetant principalement des actions ordinaires de grandes sociétés qui ont soit un rendement supérieur à la moyenne ou une perspective de rendement global intéressant à faible risque. Les placements dans les titres de participation tendront à se concentrer dans les secteurs des services financiers, des pipelines et des services publics du marché, mais incluront également des placements occasionnels dans de grandes sociétés. Des placements dans des titres de fiducies de revenu et d'autres fiducies, des obligations, des actions privilégiées ainsi que des fonds négociés en bourse peuvent également être détenus par le Fonds.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre à revenu fixe ou du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la dépréciation du capital
- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Au cours de la période de douze mois terminée le 7 juillet 2010, plus de 10 % de l'actif net du Fonds a été investi dans des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada. Le pourcentage maximal de l'actif net du Fonds investi dans les titres de cet émetteur pendant cette période de douze mois était de 10,37 %. Le Fonds peut s'être exposé à un risque accru lié à la concentration en conséquence de ce placement.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- sont plus intéressés par la croissance que par le revenu

- veulent maximiser leur revenu après impôt
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Dans le cas des parts de la Série Investisseurs, de la Série Institutionnelle et de la Série O, le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments. Dans le cas des parts de la Série H, le Fonds prévoit effectuer une distribution mensuelle pouvant consister en du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital. Si les distributions effectuées au cours d'une année sont inférieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés du Fonds pendant l'année, le Fonds effectuera une distribution supplémentaire en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	19,68	62,04	108,74	247,53
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04
Série H (\$)	19,68	62,04	108,74	247,53

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



**Fonds Mutuels**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Actions canadiennes
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 4 septembre 1987 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 6 septembre 2006  Le Fonds a été créé le 11 août 1987.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Jarislowsky Fraser Limitée (Toronto, Canada) (jusqu'au 30 septembre 2010 environ)  Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) (à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2010 environ)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
<b>Frais d'administration</b>	Série Investisseurs – 0,12 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs à forte capitalisation boursière qui seront, pour la plupart, des sociétés au Canada.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en visant les sociétés ayant des perspectives de croissance supérieure à la moyenne et des risques inférieurs à la moyenne. Le choix des actions favorise les grandes sociétés qui sont des leaders de l'industrie, qui ont une gestion solide, des revenus passés intéressants et un endettement limité. Les titres sont achetés dans le but de les détenir à long terme, en fonction d'une approche d'évaluation de la croissance à un coût raisonnable. La recherche est faite à l'interne, à l'aide d'une analyse fondamentale qui est mise à jour par des entrevues de gestion régulières. Bien que la majorité de l'actif du

Fonds soit investie dans des sociétés canadiennes, le Fonds peut aussi investir dans des sociétés qui se trouvent dans d'autres pays dans le monde. Le Fonds peut aussi investir dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds considère que les émetteurs sont au Canada si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus au Canada, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé au Canada, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal au Canada.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 49 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 24,02 %, 23,68 % et 13,87 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un placement de première qualité, dans des sociétés à forte capitalisation
- recherchent une certaine exposition aux titres étrangers
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	22,86	72,06	126,30	287,50
Série Institutionnelle (\$)	5,95	18,74	32,85	74,78

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Actions canadiennes
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 29 juin 1988 Série Institutionnelle – Le 26 septembre 2001 Série O – Le 18 janvier 2008 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008)  Le Fonds a été créé le 5 février 1988.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,85 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
<b>Frais d'administration</b>	Série Investisseurs – 0,12 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme au moyen de placements dans des titres de participation de qualité émis principalement par des sociétés canadiennes dont on juge qu'elles offrent un potentiel de croissance élevé.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en mettant l'accent sur la croissance, tout en cherchant à réduire le risque des placements. Il tente d'y arriver en se concentrant sur la qualité de la gestion de sociétés individuelles et sur les perspectives à long terme de chaque industrie.

En général, un rendement supérieur sur les actions et un bilan solide sont des critères importants dans le processus de sélection de titres individuels. Le Fonds peut investir dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 %, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le

Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

### Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés canadiennes en croissance
- recherchent une certaine exposition aux titres étrangers
- contribuent à la croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

### Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

### Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	21,22	66,89	117,24	266,87
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



**Fonds Mutuels**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

# Fonds d'actions canadiennes optimal TD

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Actions canadiennes
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 4 janvier 1994 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 15 décembre 1993.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,85 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
<b>Frais d'administration</b>	Série Investisseurs – 0,12 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en effectuant des placements en majorité dans les titres de sociétés canadiennes qui, de l'avis du conseiller en valeurs, ont un potentiel d'appréciation dont ne fait pas état le cours de ces titres.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant dans des sociétés qui sont considérées comme des sociétés possédant un potentiel de croissance et qui sont sous-évaluées ou qui n'ont plus la cote à l'heure actuelle. Les sociétés privilégiées possèdent des modèles d'affaires solides ou en voie d'amélioration et des équipes de gestion compétentes. Le Fonds investit principalement dans des sociétés canadiennes à mesure que se présentent les occasions de placement, mais peut également investir dans des titres étrangers. Le Fonds peut également effectuer des placements dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes optimal TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, deux porteurs de parts détenaient respectivement 38,15 % et 34,75 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent des actions canadiennes caractérisées par la valeur
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	21,22	66,89	117,24	266,87
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes optimal TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation
<b>Titres offerts</b>	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
<b>Date de mise en marché</b>	Série Investisseurs – Le 12 novembre 1986 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 8 mai 2008 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008)  Le Fonds a été créé le 12 novembre 1986.
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée (Vancouver, Canada)
<b>Frais de gestion</b>	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
<b>Frais d'administration</b>	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de petites ou de moyennes sociétés au Canada.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en choisissant des titres d'après les caractéristiques fondamentales des sociétés, notamment les perspectives de croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité, et l'attractivité relative du cours des titres. Le Fonds acquerra autant des valeurs d'avenir que des valeurs sûres, conformément à un objectif global de croissance à un prix raisonnable. Le Fonds peut investir dans des titres étrangers de temps à autre, mais sera principalement constitué de titres canadiens.

Le Fonds considère que les émetteurs sont au Canada si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus au Canada, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé au Canada, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal au Canada.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions de capital imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, deux porteurs de parts détenaient respectivement 35,15 % et 30,83 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- souhaitent améliorer le potentiel de croissance de leur portefeuille grâce aux petites et moyennes sociétés

- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

## Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	5,33	16,80	29,45	67,04

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



**Fonds Mutuels**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

#### GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

#### ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.  
Toronto Dominion Bank Tower  
Toronto-Dominion Centre  
C.P. 100  
Toronto (Ontario) M5K 1G8

#### TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

#### INTERNET

Site : [www.tdassetmanagement.com](http://www.tdassetmanagement.com)

Courriel : [td.mutualfunds@td.com](mailto:td.mutualfunds@td.com)

#### EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

